trains réparent les dégâts sur la ligne de Lille-Dunkerque, principalement dans la région qui a le plus souffert, c'est-à-dire entre Dunkerque et Bergues.

Comme on le voit, on répare d'abord les grandes lignes, l'intérêt général prédominant l'intérêt particulier.

Les réparations s'effectueront assez rapidement, chaque gare, station ou halte étant pourvue de poteaux de rechange.

LILLE

Chez les Marchands de Lait

Les producteurs de lait de l'arrondissement de Lille se sont réunis hier au Gymnase de la place Sébastopol.

Après une assez longue discussion ils ont adopté les résolutions suivantes :

1° Le relèvement du prix du lait ;

2° Le groupement immédiat de tous les producteurs en une fédération syndicale des producteurs de lait de la région du Nord ;

3° Un admonitement d'urgence à la mise en vente de trois sortes de lait dont les récipients seront à la mise en vente porteront suivant la qualité les annellations ci-dessous : 1. « lait riche », contenant au moins 3 % de matière grasse ; 2. « lait alimentaire », contenant de 1 à 2 % de matières grasses ; 3. « lait maigre », contenant de 0.15 à 1 % de matières grasses.

Ils décident la création immédiate d'un Comité d'organisation et chargent ce Comité de recueillir les cotisations nécessaires à la défense des intérêts communs. Cette cotisation est fixée à 60 centimes par tête de bétail.

REVUE MILITAIRE

Le général commandant d'armes procédera, lundi 13 janvier, à deux heures, à la remise des décorations accordées à l'occasion du 1er janvier.

La revue sera passée façade de l'Esplanade.

MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale pourront assister à cette prise d'armes en tenue du jour, gants bruns.

Le bénévolat André. — Les Sauveteurs du Nord, 14 fr. ; MM. Paquet-Flament, prop., 5 fr. ; Villard-Paquet, prop., 5 fr. ; Société littéraire des Fils des Trouvères, 10 fr. ; Société Amicale des retraités de l'octroi de Lille, 25 fr. ; Direction et personnel de l'Union Générale du Nord, 21 fr. ; MM. Tavez, empl., 1 fr. ; Levrie, sg. de chaffaires, 1 fr. ; Mme Prévost-Delvie, prop., 2 fr. ; Anonyme, 1 fr. — Total à ce jour, 1737 fr. 98.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat, rue Basse, 39, et à la caisse de l'imprimerie Daniel, rue Nationale, 93.

Disparition d'un pupille de l'Assistance publique. — Dimanche après-midi, vers deux heures, un groupe de jeunes pupilles de l'Assistance publique, sous la surveillance d'un infirmier de l'Hospice-Général, assistait à une représentation cinématographique. Un jeune garçon, Léopard Bracnie, âgé de 14 ans, hospitalisé depuis peu, demande l'autorisation d'aller à la cour.

Depuis, on est sans nouvelles de l'enfant qu'on n'a pas revu. Toutes les recherches faites pour le retrouver sont demeurées sans résultat.

On suppose que Léonard Bracnie sera ramené à Armentières, son pays d'origine.

Effervescence ouvrière. — Dimanche, dans la soirée, les habitants de la rue des Tanneurs étaient mis en émoi par les exploits d'un garçon de café, René Rabouille, 18 ans, qui cassait les carreaux de la devanture de l'estaminet tenu par une femme Lydie Boeuf.

Au moment arriver un agent, Rabouille s'enfuit, mais il fut rejoint bientôt par le brigadier Mulliez.

Un pickpocket identifié. — Dimanche soir, des agents de sûreté ont arrêté Emile Cuvelier, 25 ans, qui était parti de son logement en volant à son propriétaire, M. Devemmont, chaussetier, rue Monnaigat, 22, différentes pièces de lingerie.

Les dans d'occasion. — M. Bécue, menuisier, rue des Postes, 68, avait fait connaissance la nuit dernière, dans un estaminet de la rue de la Vieille-Comédie, d'un individu. Bientôt tous deux furent une paire d'amis. Bécue s'endormit et il constata que son copain lui avait enlevé son portefeuille contenant 80 francs.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Université catholique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences aux jeunes filles

Mardi 14 janvier, à dix heures, rue de l'Orphéon, 20, Conférence par M. le chanoine Rohart, professeur à la Faculté de Théologie. — Les origines du Christianisme ; L'Egypte et la Bible (Projections).

ETAT-CIVIL DE LILLE

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

du 11 janvier

Publications de mariages. — Niase Jules, caporal au 1er régiment de zouaves à Nogent-sur-Marne, et Martin Marguette, couturière, rue du Calvaire, 13. — Delerue Charles, secrétaire à la Société Saint-Etienne, à Rouen, et Pujol Gabrielle, sans prof., rue Saint-Gabriel, 50. — Duthoit Eugène, coursier, rue de Fives, 97, et Fruchart Caroline, servante, rue du Molinel, 57. — Laleu Joseph, mouleur, à Marcq-en-Barœul, et Martin Marguerite, couturière, Vieux-Faubourg, 57. — Delannoy Eugène, employé, rue Jean-Jacques-Rousseau, 4, et Caby Mathilde, couturière, rue de la Digue, 5. — Duthoit Henri, canneur, rue Carnot, 10, et Derobert Laure, bobineuse, rue Colbert, 118. — Leplat Henri, mineur, à Fouquières-les-Lens, et Lourme Marie, bambrocheuse, rue de Rivoli, 2. — Mariage Maurice, menuisier, à Thumesnil, et Duvaele Marie, étiraqeuse, rue Basse.

De Bruyne Pierre-François, employé, rue d'Aboukir, 37, et Deschaumes Berthe, assemblieuse, rue de Tournai, 114. — Wauriot Eugène, employé, rue d'Angleterre, 43, et Marie Lucienne, sans prof., rue Sainte-Catherine, 32. — Hailez Edmond, journalier, rue de Thumesnil, 39, et Cousin Germaine, continuesse, même adresse. — Boutiaux Narcisse, relieur, rue Princesse, 24, et Cateau Marthe, ouvrière en parapluies, rue des Prisons. — Boder Julien, plombier, à Ixelles, et Lermyte Julie, repasseuse rue d'Artois, 33. — Dhonde Eugène, émouchetteur, rue de Buffon, 9, et Boussemart Rachel, étiraqeuse, même adresse.

Plichon Hector, constructeur, à Loos, et Beauvois Julienne, repasseuse, place de la Nouvelle-Aventure, 36. — Herreman René, boulanger, rue Léon-Gambetta, 121, et Vandamme Alphonsine, sans prof., rue d'Iéna, 21. — Vermez Gabriel, employé à l'Abattoir, tacqée de l'Esplanade, 14, et Baron Thérèse, couturière, rue Léonard-Danel, 1. — Plume Joseph, tailleur de pierres, rue du Long-Pot, 14, et Bétancourt Aimée, sans prof., à Hellemmes. — Martyr Clément, dessinateur, rue du Pôle-Nord, 8, et Vanwabeghem Juliette, couturière, à Amiens. — Bevloos Charles, tailleur, à Anvers, et De Becker Marie, sans prof., à Anvers.

Orbie Camille, agent de police, à Lille, et Behnegel Marie, servante, à Saint-Saens-Fannel. — Ryckebusch Jules, marchand, à Lille, et Accelon Germaine, ménagère, à Charleroi. — Facon Victor, employé au chemin de fer, à Baillent et Houtman Marie, couturière, à Lille. — Six Charles, industriel, à Tourcoing, et Corman Madeleine, sans prof., façade de l'Esplanade, 28. — Marescaux Gustave, entrepreneur, à Loos, et Blanchet Marie, sans prof., rue des Postes, 36. — Bonnin Henri, peintre, cour Pottier, 5, et Lenfant Haydée, mécanicienne, rue du Commerce, 8.

Hallas Edouard, journalier, rue Magenta, 33 bis, et Dobbelaere Pélagie, dévideuse, même adresse. — Onstannens Marcel, employé, rue des Postes, 165, et Déneubourg Marthe, couturière, boulevard de la Liberté, 77. — Pontier Henri, teinturier, à Roubaix, et Leners Hermine, ménagère, à Roubaix. — Méchet Eugène, photographe, à Paris, et Cornier Elise, ménagère, à Lille. — Demarez Fernand, employé, rue des Tanneurs, 8, et Parent Louis, employé de commerce, rue des Tanneurs, 10. — Baesée Frédéric, journalier, rue des Bouchers, 34, et Lallemant Célestine, amidonnière, à Wavrin.

LA MADELEINE. — Du 4 au 11 janvier. — Naissances. — Boisne Marie, rue de Marquette, 229. — Deleval Emilienne, rue d'Alger, 16. — Herbaut Emile, rue Chanzy, 5. — Demeyer Hélène, rue du Moulin, 13.

Publications. — Martin Albert, menuisier, à La Madeleine, et Kelder Germaine, ménagère à Lille.

Décès. — Gayelle Scholastique, 79 ans, rue du Chaufour, 4. — Druvis Henriette, 7 jours, rue de Berkem, 30. — Pévost Clémence, épouse Holbart, rue Jeanne-Maillotte, 135.

SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

Messe de première. — Dimanche, à dix heures, avait lieu, en l'église de Saint-André-les-Lille, la messe solennelle de première de M. l'abbé Henri Ramette, du diocèse d'Oran (Algérie).

La cette touchante cérémonie assistait nombreuse et recueillie, une foule de parents et d'amis qui avaient tenu à témoigner leur sympathie au nouveau prêtre.

L'officiant était assisté à l'autel par M. le curé de la paroisse et M. l'abbé Hennion prêtre habitué. De nombreux ecclésiastiques, amis personnels du célébrant, occupaient les stalles. Durant la cérémonie, la maîtrise paroissiale, sous l'habile direction de M. Emile Capelle, a exécuté avec talent la messe de Franck et divers motets de circonstance qui été parfaitement rendus.

Dans un sermon d'une haute portée morale, M. l'abbé Voyment a, en termes élevés, fait ressortir la grandeur du caractère sacerdotal.

Ces paroles, qui ne laissèrent pas que d'émotionner profondément l'auditoire, ont été écoutées avec un pieux recueillement.

Cette solennité, très émouvante, laissera certainement dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté un souvenir réconfortant.

Nous souhaitons au nouveau prêtre un laborieux et fécond ministère.

COMINES

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni samedi, à 7 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. Ducarin, maire. La séance est ouverte, 19 conseillers sont présents. M. G. Roger, est nommé secrétaire. Il lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

— Alignement de la rue du Pont ; Avis. — M. Carissimo lit un rapport et demande au Conseil de donner un avis favorable au vote pour l'alignement de cette rue. Adopté.

— Boulevard Victor-Hugo, mémoire de M. Gallant ; Avis. — M. le Maire lit le mémoire de M. Gallant qui dit qu'il va intenter un procès à la ville de Comines contre la décision de la Commission départementale.

Le maire demande au Conseil de maintenir devant le décision de cette Commission, ce qui est adopté.

— Assurance obligatoire aux vieillards : Demande d'admission, 4 pensions, 3 hospitalisés.

— Le Conseil accepte la liste.

Octroi. — Résultat de l'exercice 1907 : 88.431 francs 16. M. Ducarin demande de voter des félicitations aux employés ; le Conseil les vote.

— Uniformes pour les employés d'octroi. — Le maire demande, pour récompenser les employés d'octroi de leur zèle, de leur donner un uniforme et demande de voter un crédit de 1000 francs à cet effet à prendre à l'art. 11 du compte courant du budget. Accepté.

— Maisons ouvrières : Avis. — L'Administration de l'hospice a demandé des plans et a décidé de faire des maisons qui coûteraient 1900, 2000, 2600 et 3000 francs. M. Cousin demande de placer les plans dans la grande salle de la mairie pour que tout le monde puisse aller les voir et recevoir les renseignements nécessaires. Accepté.

— Goutte de lait. — M. Cousin lit le compte administratif ; la ville lui donne 5.000 fr. Une généreuse donatrice donne le surplus.

M. Cousin propose de lui voter des félicitations ainsi qu'à toutes les personnes qui se dépensent à cette œuvre.

— Abattoir municipal. — M. Paul Lesaffre lit les recettes de l'abattoir qui s'élèvent pour le premier semestre de l'exercice à 3.804 fr. 38.

Il a été tué 25 bêtes tuberculeuses se répartissant comme suit : 16 vaches, 2 chevaux, 7 veaux.

M. Lesaffre demande ensuite d'accepter le pont à bascule ; cout 110 fr. Accepté.

— Legs Lauwick : Communication. — Le maire a la satisfaction de dire qu'il a fondé un orphelinat, que les orphelines y auront le grand air et qu'elles seront instruites dans ses écoles. Aussi il se dit heureux d'avoir gagné son procès contre les héritiers et demande qu'ils acceptent le jugement et qu'ils n'interjettent pas en appel.

— Achat d'un formolateur Hélios. — Le maire donne des explications sur le fonctionnement de ce formolateur et propose d'en acheter deux ce qui coûterait 300 fr. ; il demande de voter un crédit spécial ; les docteurs donneront leur avis et avertiront pour les maisons à désinfecter. Accepté.

— Dispensaire : Son fonctionnement. — Il a été donné 941 pansements en 4 mois et demi.

— Chemins ruraux. — Décompte : 10.699 fr. Accepté.

— Bureau de bienfaisance. — M. Cousin propose de voter 1000 francs pour le Bureau de bienfaisance pour acheter du charbon en cas de nouveaux grands froids. Accepté.

La séance est levée à 8 h. 1/2.

AUBERS

Automobile en feu. — Hier, dimanche, pendant la messe de sept heures et demie, l'automobile de M. Deschodt, brasseur, a soudainement pris feu dans la remise où elle était placée. Grâce au sang-froid de M. Arthur Becq, qui put la diriger dans la cour de la brasserie, le feu se borna à consumer complètement l'automobile sans se communiquer à la remise, dont la porte, pourtant, commençait à flamber.

M. Deschodt, prévenu à temps, accourut, et son premier soin fut d'éloigner quelques-uns de ses ouvriers, qui, sans prendre garde au danger d'explosion, se dévouaient à combattre le feu.

La carcasse de l'automobile atteint lamentablement, au milieu de la cour, la visite de l'inspecteur de l'assurance.

SECLIN. — Du 4 au 11 janvier 1908. — Naissance. — Verdière Jeanne, ruelle d'Houplin, 15.

Publications de mariages. — Tailliez J.-B., peigneur de lin, à Seclin, et Delecroix Joséphine, fileuse, à Seclin. — Lohier Alfred, menuisier, à Phalempin, et Patte Angèle, sans prof., à Seclin. — Reynaud Henri, directeur de filature, à Seclin, et Brohet Angèle, sans prof., à Seclin.

Décès. — Lefebvre Marie, veuve Renault, 69 ans 1/2, rue Carnot. — Bay Henri, 20 jours, rue du 14-Juillet. — Dubilleul Charles, 50 ans, rue de Tournai. — Delecourt Archange, 68 ans, à l'Hospice.

SAVON PARIS-MÉNAGE *Blanchisseur du linge*

ROUBAIX

Morte de froid

DANS LA RUE

Dimanche matin, vers six heures trois quarts, les agents Malaquin et Vandenbrande, passant rue de Lorraine, ont trouvé, étendue sur le trottoir, une femme qui ne donnait aucun signe de vie.

Ils l'ont transportée au poste de police de la rue Saint-Vincent de Paul où M. le docteur Desbonnets n'a pu que constater le décès qu'il attribue à une congestion causée par le froid.

L'identité de la malheureuse a été établie grâce à un extrait de son acte de mariage trouvé dans ses vêtements.

C'est une nommée Jeannette Winterstein, 60 ans, originaire de Lyon, acrobate de profession. On ne lui connaît pas de domicile.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Un jeune homme frappe son père

DE DEUX COUPS DE COUTEAU

ARRESTATION DU COUPABLE

Une scène sanglante, dont l'issue a failli se terminer par un parricide, s'est déroulée, dimanche après-midi, vers trois heures moins le quart, dans un estaminet de la place de Strasbourg.

Arthur Nys, 22 ans, était rentré récemment du régiment, où on l'avait réformé comme atteint d'une infirmité.

Il avait refusé d'aller habiter avec son père, Jean-Baptiste Nys, âgé de 58 ans, et était allé louer une chambre au numéro 41 du boulevard de Strasbourg.

C'était, d'ailleurs, le père qui payait le loyer de cette chambre.

Arthur Nys, étant sans travail, alla, dimanche à midi, trouver son père, qui est ouvrier peigneur et demeure rue du Coq-Français, 187. Il le pria de lui chercher de l'occupation.

Les deux hommes sortirent et se rendirent chez un habitant de la Grande-Rue, qui, sur les instances de Jean-Baptiste Nys, promit de faire donner de l'occupation, dès le lendemain, au fils de ce dernier, dans un peignage voisin.

Le père et le fils allèrent alors prendre une consommation à l'estaminet tenu, 1, boulevard de Strasbourg, par M. Jean-Louis Delmet. Il est bon de dire que tous les deux étaient quelque peu sous l'influence de la boisson ; le fils surtout était assez surexcité.

— Maintenant que tu vas travailler, dit Jean-Baptiste Nys, tu feras bien de venir loger chez moi. Tu m'éviteras ainsi les frais d'un double loyer.

— Quant à cela, je m'y refuse absolument, répondit Arthur.

— Eh bien ! s'il en est ainsi, débrouille-toi comme tu pourras. Je ne m'occupe plus de toi.

A peine le père avait-il prononcé ces paroles en faisant quelques pas vers la porte pour s'en aller, que le jeune homme, ouvrant un couteau à cran d'arrêt, s'élança sur lui et le frappa plusieurs fois de son arme.

Le cabaretier intervint pour empêcher un meurtre. — Arthur Nys, en effet, déclarait qu'il voulait tuer son père — mais le fut atteint par la lame à la paume de la main gauche.

Cependant le meurtrier, craignant d'être arrêté, avait pris la fuite.

M. Grimaldi, commissaire de police du 1er arrondissement, envoya un agent à la poursuite d'Arthur Nys qui fut arrêté dans sa chambre au moment où il procédait à sa toilette.

Jean-Baptiste Nys avait été conduit chez M. le docteur Debuchy. Le praticien relève deux blessures ; l'une superficielle, à l'avant-bras gauche ; l'autre au côté gauche. Cette dernière blessure aurait pu être très grave. Mais heureusement la lame avait été arrêtée par la dernière côte et n'avait touché aucun organe essentiel.

Le blessé s'en tirera avec une dizaine de jours de repos.

La blessure que porte à la main M. Jean Louis Delmet est également superficielle.

Arthur Nys, interrogé par M. Grimaldi a prétendu, contre toute évidence, n'avoir frappé qu'avec un couteau fermé.

Sa surexcitation n'était pas apaisée et ayant revu son père, il a préféré de terribles menaces à l'adresse d'une tierce personne.

Arthur Nys sera déféré au Parquet aujourd'hui.

Les cours universitaires donnés aux dames et aux jeunes filles de Roubaix-Tourcoing se continueront aujourd'hui lundi par la très intéressante conférence de M. Eugène Duthoit, sur les « Mutualités familiales » ; viendront ensuite quatre leçons sur la « Littérature grecque », par M. le chanoine Bayard, doyen de la Faculté des Lettres ; puis cinq conférences de l'abbé Delplanque, le brillant professeur que nous connûmes jadis à Roubaix, sur « Port-Royal et son influence ». La session se terminera cette année par quatre leçons de M. le chanoine Pannier, doyen de la Faculté de Théologie, sur les « Psaumes » et les « Livres prophétiques ».

On peut encore s'inscrire pour ces 14 conférences, 45, rue de Lille.

M. le capitaine Couvreur, nommé Chevalier de la Légion d'honneur, est fêté au Cercle Militaire. — Hier matin, à onze heures, une fête intime a eu lieu, dans les salons de l'Hôtel Ferraille, en l'honneur de M. le capitaine de territoriale Couvreur, promu chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion du 1er janvier.

Le Cercle Militaire, dont le capitaine Couvreur fait partie, était au grand complet, ayant à sa tête M. le commandant Despature, son président ; MM. Georges Duvillers-Motte, président, et Honoré Lepers, vice-président du Cercle Militaire de Tourcoing, étaient également présents avec d'autres officiers de ce Cercle.

A la réunion assistaient aussi les anciens officiers de réserve et la famille du capitaine Couvreur.

La Grande-Harmonie a tout d'abord exécuté un brillant pas-redoublé.

Puis M. le commandant Despature a félicité, au nom du Cercle Militaire, le serviteur modeste et dévoué de la façon dont il avait accompli son devoir d'officier, s'efforçant toujours de former d'excellents soldats pour défendre la France. Il a dit en quelle estime ses chefs tenaient le capitaine Couvreur et a offert à ce dernier une superbe croix qu'il a accrochée sur sa poitrine en lui donnant l'accolade.

Les applaudissements ont alors éclaté.

M. Henri Catteau, président de la Grande-Harmonie, a ensuite félicité le nouveau promu au nom des musiciens.

Puis M. Georges Duvillers-Motte a adressé au capitaine Couvreur le salut cordial du Cercle Militaire de Tourcoing.

Très ému, M. le capitaine Couvreur a remercié tous ceux qui avaient pris part à cette manifestation de sympathie. Il a terminé en flétrissant les théories hervéistes.

« Notre mission, Messieurs, ne consiste pas seulement à remplir nos devoirs militaires techniques ; il nous appartient encore, dans le milieu où nous vivons, de lutter contre les abominables théories qui se répandent chaque jour ; nous devons prêcher d'exemple et lutter pour glorifier le devoir militaire qui est le plus beau, le plus noble de tous les devoirs, parce qu'il est le symbole de toutes les vertus ».

Ces paroles ont été saluées par des applaudissements enthousiastes.

La réunion a pris fin après que le champagne eut circulé et que la Grande-Harmonie eut exécuté la « Marseillaise ».

Au Club Hippique. — Nous apprenons que les réunions du concours du Club Hippique de Roubaix auront lieu, cette année les 5 et 6 juillet.

Nous en publierons le programme en temps opportun.

Faux-pas malencontreux. — M. François Vandevoorde, 43 ans, demeurant angle des rues Jean-Goujon et d'Hem, est tombé, dimanche matin, vers six heures et demie, par suite d'un faux-pas, en face de la brasserie Ianer, rue du Tilleul. Il s'est fracturé une jambe. M. le docteur Lherbier, mandé pour lui donner des soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Pour s'abriter. — Charles Ghyselynck, 48 ans, terrassier, ne sachant où passer la nuit, n'avait rien trouvé de mieux, hier, que de se réfugier dans une salle d'attente de la gare, et de s'y étendre sur un banc.

Les agents de service à la fermeture le trouvèrent dormant d'un sommeil profond.

Ghyselynck n'ayant pu justifier d'un domicile, ils le conduisirent au poste quitt d'un procès-verbal pour vagabondage.

Les dévalisseurs de wagons. — Un important vol de laines. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, le sous-chef de la gare du Nord était avisé par un homme d'équipe que des individus avaient été aperçus rôdant autour d'une rame de wagons chargés de marchandises et stationnant au-dessus du pont Saint-Vincent-de-Paul, derrière le château Wibaux.

Les wagons furent visités et on constata qu'une quantité importante de laine avait été enlevée de l'un d'eux.

Mis au courant de ce fait, les agents Grimopont et Vaneste, de service à la gare, organisèrent une battue, dans le square Wibaux.

Au fond d'une grotte on trouva quarante bobines de laine, plusieurs sacs vides, et une lourde balle de laine, prête à être emportée. Tout près de là, quatre beaux casquettes. Mais aux auteurs de cet audacieux méfait, mis en éveil par les alliés et venues les agents, ils avaient eu le temps de disparaître.

Ils revendent toujours. — Les agents de service Gaillet et Dufresne ont arrêté, dimanche matin, rue des Longues-Haies, Edouard Locmant, 20 ans, teinturier, rue de Tourcoing, 1, cour Saint-Pierre. Locmant est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion. Il sera transféré aujourd'hui à la Maison d'arrêt de Lille.

Deux rouleaux de carton bitumé ont été trouvés, samedi soir vers 7 heures 1/4, rue Pierre-le-Roubaix, par l'agent de police Hus. Ils ont été déposés à l'estaminet tenu au numéro 105 de cette rue, par M. Vanhoutte.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

du 12 janvier

Naissance. — Suzanne Rosiena, rue Pierre-le-Roubaix, 50.

Décès. — Léonie Leroye, 30 ans, bobineuse, rue Descartes, fort Elton, 51. — Marie Vanommelbecque, 3 ans, rue Sainte-Elisabeth, 59. — Marie Devloo, 48 ans, ménagère, rue Daguesseau, 14. — Gabrielle Houwen, 19 ans, piqueuse, rue Fontenoy, 97. — Hermance Prus, 3 ans, propriétaire, rue des Fabricants, 20. — Eugénie Jettart, 69 ans, ménagère, rue Cateau, 93.

Publications de mariages. — Pierre Coqlet, monteur électricien, rue de la Longue-Chemise, 34, et Zulma Guermonprez, plumière, à Tourcoing. — Charles Duthoit, marchand de fournaux à Wattrelos, et Marie Dornier, bambrocheuse, rue du Congo. — Fernand Deuil, peintre décorateur, boulevard de la République, 48, et Angèle Delporte, couturière, rue Alfred-de-Musset, 8. — Emile Duforest, électricien, rue de Tourcoing, 74, et Marguerite Prévot, sans profession, rue Turgot, 176.

CROIX

Pendant l'année 1907, il a été accordé 43 autorisations de bâtir.

Accident de travail. — Un mouleur de chez Vanoverschelde, Julien Moreau, rue de la Gare, s'est fait une entorse au pied gauche. 12 jours de repos.

CROIX. — Mariages. — Elisée Descarpentries, trieur, à Croix, et Andrée Mafille, sans prof. — Jules Trieor, graisseur, à Croix, et Alphonsine Deleupeuliers, ménagère, à Croix.

Décès. — J.-B. Spinente, 55 ans, rue d'Arcole. — Théodule Mare, 44 ans, rue Paul-Bert. — Henri Mulliez, 81 ans, rue de Roubaix.

WASQUEHAL

Soirée intime. — Hier soir, une intéressante conférence avec projection, a été donnée sur Jeanne d'Arc, par un vicaire de la paroisse, aux membres du Cercle et du Patronage. Toutes les péripéties de la vie de l'illustre héroïne, depuis les scènes touchantes de son enfance, jusqu'à l'émouvant tableau du bûcher, ont captivé le jeune auditoire. Outre le grand intérêt qu'offre une soirée de ce genre, elle fournit l'appréciable occasion de repasser une des plus belles pages de l'histoire de France.

Poignet fracturé. — A l'usine Eycken-Leroy, un ouvrier, G. Héquette, 36 ans, domicilié à Marcq-en-Barœul, proximité du dépôt, était monté sur une échelle pour desserrer un boulon. Tout à coup, perdant l'équilibre, il tomba sur le sol, d'une hauteur de deux mètres et se fit une double fracture du poignet.

Tombereau renversé. — Hier après-midi, M. J.-B. Jovenieaux fils, cultivateur au Cartelot, conduisait le tombereau à purin chez M. Henri Jovenieaux-Toulemonde son frère. Tandis qu'il se dirigeait dans les champs avec son attelage, la roue de droite se brisa soudain en miettes et provoqua la culbute du tonneau chargé. Il ne resta pas un seul rayon intact qui reliât encore le moyeu aux jantes. L'accident était imprévu et survint si brusquement que si M. J.-B. Jovenieaux eut été du côté où il se produisit, il est bien à craindre qu'il ne fut renversé et peut-être écrasé sous le poids du volumineux récipient.

Petite correspondance. — J. K. L. : Tombereau et marché arrivés dimanche.

TOURCOING

Mille francs volés. — Il y a quelque temps, les époux Potier, rentiers, rue de Ma Campagne, près du passage à niveau du Blanc-Seau, vendaient une maison. Le produit fut mis en paquets de mille francs, qui furent placés en divers endroits de la maison. Samedi matin, M. Potier, qui est aveugle et a 81 ans, fut conduit en ville par Mme Potier, qui a 79 ans. Quand les deux octogénaires rentrèrent, vers midi, ils constatèrent qu'une armoire avait été ouverte et que son contenu était bouleversé. Un coffret, placé dans ce meuble, était ouvert et un billet de mille francs en avait été enlevé.

M. Rougeron, commissaire de police, a ouvert une enquête qui aboutira sous peu.

Imprudence d'écolier. — Jambe fracturée. — Dimanche, à huit heures et demie du matin, un enfant de six ans et demi, Georges Castelain, se hissait derrière la voiture de M. Camille Callewaere, qui passait rue de Gand. En face du n° 550, ce coquette s'envola. Il sauta du véhicule pour courir après elle ; et si malheureusement, qu'il tomba sous une roue. Relevé aussitôt, il reçut les soins de M. le docteur Delgrange, dans une maison voisine. Le médecin a constaté une fracture du fémur de la jambe gauche, qui nécessitera un repos de deux mois.

L'enfant a été transporté en voiture au domicile de ses parents, rue de Gand, 653.

Une maison détruite par le feu. — Rue des Linselles, à l'extrémité du territoire, vers Bondues, se trouvent deux petites maisons composées d'un rez-de-chaussée et d'une mansarde. L'une de ces maisons est habitée par Mme Amélie Junieux, veuve Hoogghe, 70 ans, et par sa fille. Dans l'après-midi de dimanche, les deux femmes étaient absentes. Vers cinq heures, des voisins virent des flammes s'échapper de la toiture. Ils tentèrent de combattre l'incendie et, n'y parvenant pas, ils appelèrent les pompiers. Il était alors 6 h. 20.

Les pompiers durent donner leur action et empêcher le feu de s'étendre à la maison voisine.

De la maison incendiée il ne reste que des murs brûlants.

Le mobilier de Mme Hoogghe a été ou brûlé ou brisé dans un déménagement hâtif.

Les dégâts sont évalués à 3.000 fr. pour l'immeuble, propriété de M. Gadenne, de Bondues, et à 3.000 fr. pour le mobilier.

Il voulait « voir trouer la peau ». — Vers une heure et demie du matin, dans la nuit de samedi à dimanche, Henri Godefroy, débardeur rue du Hallot, était ivre. Les agents Defrennes et Boddaert l'engagèrent à aller se coucher. Mais Godefroy le prit de haut, rappelant les sauvetages et le rôle qu'il joua en pénétrant le premier dans la maison de Mlle Vandamme, lors du double crime du boulevard Gambetta. Les agents essayèrent en vain de le calmer. Leurs bons conseils furent considérés comme des insultes par Godefroy qui les injuria et les avertit qu'il leur « trouerait la peau » à coups de fusil et de révolver. Effectivement, le débardeur ivre rentra chez lui et en ressortit aussitôt brandissant un revolver qu'il braqua sur les agents. Ceux-ci pour éviter toute inutile effusion de sang se retirèrent. Godefroy s'était calmé les agents Verkamest et Defrennes purent l'appréhender vers six heures et demie du matin, et l'amener au poste. M. Niédarst, commissaire de police, a interrogé Henri Godefroy, dans la journée de dimanche. Le débardeur nie avoir proféré les menaces de mort contre les agents. Néanmoins les charges sont accablantes pour lui et Godefroy sera conduit à Lille lundi matin.

Ceux qui boivent trop. — Henri D..., 23 ans, tisseur, rue des Trois-Pierres, 213, trouvé étendu ivre sur un trottoir, a été mis au violon.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 12 janvier

Naissances. — Deleu Raymond, rue d'Alsace, 5. — Nunin Rachel, rue Quilebem, 15.

Décès. — Ghesquière Appoline, 78 ans, rue de l'Epître, 15. — Dolphons Sidonie, 75 ans, r. du Beau-Laurier, 128. — Vanhoutte Léa, 1 an, rue des Champs, 78. — Herbaux Henri, 60 ans, filateur, rue Chanzy, 33.

Publications de mariages. — Tassart Camille, employé, à Croix, et Flavigny Marie, piqueuse, rue Cuvier. — Six Charles, industriel, à Tourcoing, et Corman Madeleine, sans profession, à Lille. — Capelle Arthur, broyeur, à Croix, et Carrette Marie, tisserande, rue Cateau. — Hollembert Paul, mécanicien, à Tourcoing, et Dapsens Jeanne, bobineuse, à Roubaix. — Bonte Paul, rattacheur, rue des Fauvettes, 151, et Baert Clémence, soigneuse, rue Jean-Bart, 27. — Cénée Pierre, électricien, à Roubaix, et Guermonprez Zulma, piqueuse, rue de la Croix-Rouge, 177. — Lesaire Henri, rattacheur, rue de la Croix-Rouge, et Bossen Palmyre, soigneuse, rue de la Croix-Rouge.

MOUVAUX

Pour les « jeunes ». — Les jeunes gens de la paroisse Saint-Germain qui font partie du Cercle d'études (1re section) tiendront, ce soir, à huit heures et demie, leur première réunion de travail pour l'année 1908. La réunion aura lieu au Patronage Saint-Joseph (salle Jeanne d'Arc) ; une causerie très intéressante sera faite par le Directeur du Cercle d'études.

RONCQ. — Naissance. — Jean Lepers, au Blanc-Four.

BONDUES. — Du 11 janvier. — Naissance. — Alphonse Desrumaux, au Bel-Arbre.

Décès. — Joséphine Laporte, 68 ans, ménagère, chemin des Cordonniers. — Lucie Candaele, 1 an, fosse de Cure.

Promesse de mariage. — Alphonse Leplat, teinturier, et Mathilde Mahut, sans prof., à Marcq.

ARMENTIERES

ARMENTIERES. — Publications de mariages. — Lepauw Désiré, ouvrier de filature, à Nieppe, et Stola Marie, ouvrière de filature, route du Touquet, 10. — Bollangier Henri, ouvrier de filature, à Pleugueux, et Debaes Jeanne, ouvrière de filature, rue des Agneaux, cour Saint-Jean, 1. — Duhem Maurice, homme de peine, rue des Promenades, 41, et Brame Marie, fileuse, rue de l'Avenir, 6. — Engelaere Alfred, tisseur, rue des Patineurs, 20, et Algoet Olive, épouseuse, à la Chapelle-d'Armentières. — Devolt Hippolyte, paqueteur, rue du Plat, 12, et Debusschère Julie, dévideuse, à Houplines. — Decq Albert, dessinateur en tissage d'art, rue Bayart, 19 bis, et Canelle Agnès, sans prof., à Merville. — Brisoux Fernand, représentant de commerce, Grand'Place, 13, et Dujardin Alice, sans prof., rue Sadi-Carnot, 39. — Dehaine Séverin, employé d'octroi, rue des Patineurs, 48, et Boussemart Maria, jardinière, rue Saint-Augustin, 7.

HOUPLINES

Arrestation. — Les gendarmes ont arrêté au Bourg, pour mendicité et vagabondage, Léon Dercourt, 17 ans, sans prof., né à Villers-Bretonneux.

HAZEBROUCK

LES ÉTAPES DE LA LIBERTÉ

C'est le titre de la conférence que doit faire aujourd'hui, à Hazebrouck, un commis-voyageur en anticléricalisme, membre de la Société Républicaine des Conférences Populaires dont le juif franc-maçon Wolfhoff est le grand maître dans le Nord.

Ce monsieur dans ses étapes pourra très certainement faire ressortir comment la République maçonnique actuelle comprend la Liberté pour les catholiques.

Il est fort probable que son discours à Hazebrouck sera pour le blocard une rude étape, car dans ce pays catholique on n'aime pas les fumistes et les sectaires.

Comme il est bon de connaître bien des choses, nous croyons utile d'indiquer à nos lecteurs quels sont les personnes qui ont adhéré à la Société anticatholique du juif Wolfhoff :

Délégué central pour l'arrondissement d'Hazebrouck : M. Charles Delerue, industriel, 12, rue de Merville, à Hazebrouck ; délégué dans la section suburbaine d'Hazebrouck : M. de Prat ; délégués dans les communes : MM. Advielle, pour Sercus ; Brasseur, pour Hondeghem ; Henri Darod, pour Morbecque ; Delsenne, maire, pour Saint-Sylvestre-Cappel.

Bureau : M. Thery-Delattre, délégué de la

FEUILLETON N° 25

Maître BEAUJOUAN

par Mme Marie de Haroche

Ernest arrêta de nouveau sur sa mère un regard de tendresse émue ; il pensait :

— Pauvre mère, faut-il qu'elle pleure sincèrement mon père pour sacrifier généreusement à sa mémoire ses sympathies personnelles !

— Quand tu auras besoin de moi, mère, je serai dans ma chambre ; ne crains pas de me rapporter toute la vérité : un soldat, un soldat chrétien, ajouta-t-il en hésitant légèrement, ne recule pas devant l'épreuve.

Mme Beaujouan lui tendit la main :

— Je ne crains rien, mon fils, Odette a de l'affection pour toi...

. . . . . .

Rentrée dans sa chambre après le déjeuner, Odette s'était assise devant l'élégante table-bureau qui avait été celle de sa mère, pour écrire à sœur Claire de Jésus.